

Lettre de Radek, Kasparova et Rakovsky au CEC et au BP (7 janvier 1928)

Christian Rakovsky

Karl Radek

Varia Kasparova

Source : [Politbyuro i Lev Trotskiy. 1923-1940 gg.: Sb. dok. v 2 kn. Kn. 1](#) [Le Bureau Politique et Léon Trotsky. 1923-1940. Recueil de documents en 2 tomes. Tome 1.]. Prague : Vědecko vydavatelské centrum «Sociosféra-CZ», 2013, p. 193. Traduction et note MIA.

Au CEC [Comité exécutif central des Soviets],

À la Commission centrale de contrôle, au camarade [Ordjonikidzé](#)

Au Bureau politique du Comité central du Parti communiste (bolchevique) de l'Union.

Au cours des derniers jours, le GPU ¹ a exilé une trentaine de camarades exclus du parti en Sibérie et dans les provinces septentrionales de la Russie européenne, leur imputant des accusations d'activités antisoviétiques, ce qui les prive de droits électoraux et, par conséquent, de leur appartenance aux syndicats. Quant à nous, liés aux exilés par une responsabilité politique commune pour notre travail factionnel passé, le département administratif du CC du PC(b) de l'Union nous a proposé des postes dans plusieurs régions éloignées.

Bien que les raisons d'une telle distinction nous soient inconnues, nous avons répondu positivement à la question de savoir si nous étions prêts à accepter un travail. Cela avait déjà été exprimé, tant dans la lettre du camarade Trotsky au CC que lors des négociations menées par le camarade Ordjonikidzé avec les camarades Rakovsky, Radek et Kasparova.

Tout en nous réservant le droit de convenir du lieu de travail et de sa nature, nous avons indiqué que, pour éviter que ce travail ne serve de prétexte ou de couverture à un exil, il devait tenir compte, même modestement, des compétences professionnelles, de l'état de santé et d'autres considérations pratiques dont le parti s'inspire habituellement. C'est pourquoi nous avons déclaré notre opposition à l'affectation du camarade Trotsky à Astrakhan ², de Rakovsky à Oust-Syssolsk ³ et de Radek à Ichim ⁴ en raison de leur état de santé.

1. Guépéou (GPU, *Gossoudarstvennoïe polititcheskoïe oupravlénié* : Direction politique d'État) ; police politique de l'URSS créée en 1922 à partir de la *Tchéka* (Commission extraordinaire pan-russe pour la répression de la contre-révolution et du sabotage) et dépendant comme elle directement du Conseil des Commissaires du peuple jusqu'en 1934, où elle est alors englobée dans le NKVD (Commissariat du peuple aux Affaires intérieures).

2. Trotsky fut finalement exilé le 16 janvier 1928 à Alma-Ata (aujourd'hui, en 2025, Almaty, au Kazakhstan).

3. Rakovsky fut quant à lui exilé le 18 janvier à... Astrakhan.

4. Radek fut déporté à Tobolsk.

Le camarade Ordjonikidzé, soulignant l'impossibilité de laisser les exilés à Moscou ou dans d'autres grands centres ouvriers, a affirmé que, compte tenu de notre accord pour nous rendre en province, il serait possible de convenir du lieu et du type de travail, et nous a invités à en discuter avec le secrétaire du CC, le camarade Kossior, chargé de cette affaire. Un rendez-vous fut immédiatement fixé entre le camarade Ordjonikidzé et le camarade Kossior. Avant même que les camarades Rakovsky, Radek et Kasparova ne puissent se rendre à l'heure convenue chez le camarade Kossior, le camarade Trotsky reçut une convocation à se présenter au GPU. Estimant qu'en raison d'un malentendu, le GPU n'avait pas été informé par le camarade Ordjonikidzé que la question de l'affectation du camarade Trotsky et des autres devait être coordonnée avec le CC, nous avons conseillé au camarade Trotsky de s'abstenir de se rendre au GPU avant l'entretien prévu avec le camarade Kossior.

À midi, nous nous sommes rendus chez le camarade Kossior, où nous avons appris que la convocation de Trotsky au GPU n'était pas un malentendu, mais le résultat de l'interprétation de sa lettre au CC comme un refus du travail offert dans la ligne du parti. Bien que nous ayons catégoriquement rejeté cette interprétation, le camarade Kossior a évité de discuter de l'affectation et du travail du camarade Trotsky. En même temps, le camarade Kossior a fait plusieurs déclarations s'appuyant sur la possibilité d'accord issue de la conversation de la veille avec le camarade Ordjonikidzé. Le camarade Kossior a notamment affirmé que le CC ne pouvait garantir le maintien des logements pour les familles des exilés et qu'il ne pouvait spécifier le travail attribué aux camarades en province, car le CC ne distribue que des postes de responsabilité [*politique*]. Enfin, il a déclaré qu'il était hors de question d'annuler les exils déjà décidés par l'OGPU, car des motifs spécifiques les justifiaient.

Portant ceci à la connaissance du Bureau politique, du CC du PC(b) de l'Union et de la CCC [*Commission centrale de contrôle*], nous réitérons une fois de plus notre volonté d'accepter même le travail le plus modeste utile à la République soviétique, pour autant qu'il corresponde à nos compétences et soit situé dans des lieux compatibles avec notre état de santé. Nous soulignons à nouveau la nécessité de transférer tous les exilés ou futurs exilés du GPU au département administratif du CC du PC(b) de l'Union et de subvenir aux besoins des familles des exilés.

K. Radek, V. Kasparova, Ch. Rakovsky

07.01.28.

RGASPI. f. 17. op. 171. d. 146. l. 12-13.